



L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	11/10/2025
Date d'Affichage	11/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBouc.

Absent excusé :

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Absents :

Mme Sylvie COUPE
Mr Patrick DEMARQUET

Madame Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°147-2025

Validation du devis pour un banc à l'Arrêt Bus

Mme Stéphanie GARNIER, 2^{ème} adjointe chargée des finances, présente le devis Manutan pour l'achat d'un banc pour l'arrêt bus.

- Un banc vague BENITO 395.00 € HT
- Un banc classique 400.00 € HT
- Un banc Camoda 439.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis de l'entreprise Manutan pour l'achat d'un banc classique à l'arrêt bus d'un montant de 400.00 € HT et d'imputer en investissement à l'opération 116 « Aménagement pour transport en commun » l'article : 2181- Budget voté pour cette opération : 3 000.00 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

